



Formation d'interprète.

Présentation synthétique :

Le présent programme de formation est conçu soigneusement afin de permettre aux participants (Interprètes), d'offrir une prestation de qualité, d'établir une communication compréhensive entre deux parties, de se positionner tant que professionnelle auprès des différentes structures ou interlocuteurs.

- Elaborer une méthodologie de transmission d'un message d'une personne à une autre.
- Restituer les propos d'un oratoire sans aucune difficulté.
- Respecter le contenu de la communication.
- Mettre en place des règles de déontologie.

Durée de la formation : 14 h Public et prérequis :

Public : formation destinée à toute personne exerçant dans le domaine de l'interprétariat

Prérequis : avoir une expérience dans le domaine de l'interprétariat.

Objectifs pédagogiques :

Objectif pédagogique global :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'offrir une prestation de qualité dans les prestations d'interprétariat.
- De maîtriser les techniques et les outils nécessaires lors des missions.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques :

La nature de la formation nécessite le recours à tous les types de méthodes pédagogiques : affirmative, active, démonstrative, interrogative.

Moyens pédagogiques :

- Simulation.
- Vidéos.
- Power point.
- Cas pratiques.
- Mise en situation.

Ressources pédagogiques :

- Support de cours.





- Fiches pratiques.

Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur connecté à internet
- Paperboard
- Tableau et marqueurs.

Le formateur :

- Master Européen management des gestions ressources spécialité Formation.
- Master Européen management des gestions ressources spécialité Recrutement.
- Certificat directeur des ressources humaines.
- Praticien bilan de compétences Centre COM-C.
- Certificat de préparateur mentale chez le professionnel.
- Coach de vie certifié
- PNL, technicien et praticien PNL

Dispositifs d'évaluation pendant la formation :

- Quiz.
- Exercices

Dispositifs d'évaluation après la formation :

- QCM.
- Présentation orale de la formation.

Accès handicapé : Nous informer préalablement en cas de handicap d'un stagiaire pour prendre les mesures nécessaires.

Modalités et délais d'accès : Les inscriptions sont à faire en ligne une semaine avant la date de début de la formation. Aucune inscription ne sera acceptée après.

Tarif : sur devis

Itinéraire pédagogique :

Jour 1 : Matin 9h00/ 12h00 :



FORMATION PERFORMANCE PROJET
59 Rue Niels BOHR Bt C 13013 MARSEILLE
06 35 20 01 04
SIRET : 940 971 781 00015APE : 85.59A



Introduction :

- Présentation du formateur.
- Présentation des stagiaires.
- Rappel des objectifs.
- Présentation du sommaire.
- Evaluation de positionnement.

Chapitre I : généralités.

1. Présentation du métier de l'interprétariat.
2. Les règles de déontologie et confidentialité.
3. Transmission d'une communication entre deux parties.
4. Qualité, réactivité et clarté des messages.

Validation des acquis :

- Echange libre : questions et réponses.

Evaluation des acquis : exercice oral

Pause de midi.

Après-midi 14h00/ 17h00:

Chapitre II : Le métier de l'interprète.

1. Les différents domaines d'interprétariats.
2. Les différents types d'interprétariat.
3. Les difficultés rencontrées.

Echange libre : questions et réponses.

Evaluation des acquis : Exercices cas pratiques

Jour 2 : matin 9h00-12h00

Chapitre III : Définir une stratégie de traduction sur la base du cahier des charges

1. Répondre efficacement à toute demande d'un client
2. Analyser tout support à traduire
3. Réaliser les traductions en respectant la terminologie et la phraséologie spécifique au domaine
4. Identifier les non-conformités et écarts vis-à-vis du cahier des charges en vue d'apporter les actions correctives nécessaires
5. Appliquer les actions correctives à tout type traductions générées de manière autonome et assistée afin de garantir la cohérence et la conformité de la traduction Utiliser tous les outils métier adaptés à l'exécution de la prestation





Après midi : 14h00- 17h00

1. Bilan de fin de formation.
2. Evaluation des acquis
3. Enquête satisfaction.

NB :

La formation peut être adapté selon les besoins des entreprises.

Dernière mise à jour : 14/02/2025



FORMATION PERFORMANCE PROJET
59 Rue Niels BOHR Bt C 13013 MARSEILLE
06 35 20 01 04
SIRET : 940 971 781 00015APE : 85.59A